

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT PASSANT LE MARCHÉ

MAIRIE DE MONISTROL SUR LOIRE  
7 avenue de la Libération – BP 20019  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
☎ 04.71.66.53.45  
Fax : 04.71.61.63.19  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.cdg43.fr>  
Type d'acheteur : collectivité territoriale

## MODE DE PASSATION

La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Cet accord cadre est passé en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Il est passé sur un délai maximum d'une année, à compter de la date de notification de l'ordre de service à l'entreprise et pour un montant maximum de 600 000 € HT.

## OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet le **Programme 2019 – Réfection des voies communales**

## CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

Le marché comporte un seul lot.

Les variantes sont autorisées.

Durée du marché : Ce marché est passé sur un délai maximum d'une année, à compter de la date de notification de l'accord-cadre et pour un montant maximum de 600 000 € HT.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : MAI 2019

La commune se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre conforme au dossier de consultation.

## OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sous forme électronique à l'adresse suivante <http://marchespublics.cdg43.fr>

## DEPOT DES OFFRES

Les candidats doivent transmettre obligatoirement leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marchespublics.cdg43.fr>

## **DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**

**Le 1<sup>er</sup> avril 2019 à 12 h 00**

Délai de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Lettre de candidature (DC1) et déclaration du candidat (DC2)
- Références professionnelles et capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles 44, 48 et 50 du décrets n° 2016-360 du 25 mars 2016 et par l'arrêté du 29 mars 2016

## **CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- 1 - les prix proposés : 70 %
- 2 - la valeur technique : 30 %

## **MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT**

- Financement sur fonds propres de la collectivité
- Application des règles de la comptabilité publique
- Paiement par mandat administratif sous 30 jours

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les candidats pourront adresser leurs questions sur le profil acheteur <http://marchespublics.cdg43.fr>, 10 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Date d'envoi à la publication : le 7 mars 2019